



**RÉPONSE DU CONSEIL D'ETAT AU GRAND CONSEIL**  
**à l'interpellation Olivier Agassis et consorts –**  
**Les cours d'éducation sexuelle de la fondation PROFA sont-ils adaptés**  
**à leur public-cible ? (24\_INT\_56)**

**Rappel de l'interpellation**

*C'est sur le courrier d'un parent d'élève de 4 ans et demi adressé au directeur de la DGEO que je base mon interpellation.*

*Les cours d'éducation sexuelle dispensés aux enfants du canton par la fondation PROFA ne sont pas adaptés à tous les âges.*

*Dans son courrier le parent en question fait référence à certains termes et pratiques sexuelles déplacées et non adaptées à un enfant de 1-2 p.*

*Les brochures de cette fondation font références aux godes, plugs anaux et autres godes ceinture etc...*

*Dans sa brochure « Mon sexe et moi, 2021, page 8 » nous pouvons lire :*

*“En biologie, quand on parle de “sexe”, on englobe l'ensemble des parties du corps (les organes génitaux, mais aussi les chromosomes, les hormones, etc.) qui font que ton corps est considéré comme biologiquement femelle, mâle ou intersexué.*

*A aucun moment ils ne parlent de pourcentage et laissent penser aux élèves que la norme est de :*

*33% femelles*

*33% males*

*33% intersexués*

*La réalité n'en est pas là, puisque la part des personnes intersexuées est de 1.7%.*

*Ce discours, orienté et manipulé laisse songeur et pose de graves problèmes de société.*

*Oui, le monde change, oui il faut s'adapter, mais il ne s'agit pas ici de faire évoluer les normes, mais de les remplacer, purement et simplement ! Et il n'est pas acceptable que des enfants, qui sont les adultes de demain, soient pris en otages de cette façon !*

*Où est la prévention des dangers de la pornographie sur le cerveau qui, selon une étude, semble transformer notre câblage neuronal (addiction, dépression, anxiété, dysfonction érectile, conflit dans le développement psychosexuel, érosion du cortex préfrontal, déséquilibre dans la relation de couple, déformation de la réalité, femme objet sexuel, violence, baisse de l'estime de soi, etc.) ?*

*Où est la prévention sur les dangers des réseaux sociaux (addiction, abus, endoctrinement idéologique, anxiété, dépression, solitude, sextortion, cyberharcèlement, etc.) ?*

*Où sont les témoignages des nombreuses personnes trans mutilées à vie et qui disent avoir été manipulées ?*

*Par cette interpellation, j'ai l'honneur de poser les questions suivantes au Conseil d'Etat :*

- 1. Les cours dispensés par la fondation PROFA à nos élèves sont-ils parfaitement adaptés à l'âge des enfants ?*
- 2. Ne devrait-on pas mieux protéger nos élèves de l'idéologie extrémiste dispensée lors des cours d'éducation sexuelle dans l'école vaudoise ?*

*Je remercie le Conseil d'Etat pour ses réponses.*

*Souhaite développer*

*(Signé) Olivier Agassis  
et 18 cosignataires*

## Réponse du Conseil d'Etat

En préambule, le Conseil d'Etat tient à souligner que, dans le Canton de Vaud, l'éducation sexuelle fait partie des politiques publiques de santé, d'éducation et de prévention des abus. Elle s'inscrit dans le Plan d'études romand (ci-après : le PER) avalisé par tous les départements de la formation romands. Dans le Canton de Vaud, la mission de prévention et d'éducation sexuelle a été confiée au Service d'éducation sexuelle de la Fondation PROFA<sup>1</sup> avec l'expertise de l'Unité de promotion de la santé et de prévention en milieu scolaire (ci-après : Unité PSPS<sup>2</sup>) qui atteste et certifie que le contenu des cours est adapté à l'âge et au développement des enfants.

### **1. Les cours dispensés par la fondation PROFA à nos élèves sont-ils parfaitement adaptés à l'âge des enfants ?**

Les cours d'éducation sexuelle, fondés sur le PER, sont dispensés aux élèves et ne débutent que dès la 3P, et non déjà en 1-2P comme le mentionnent les auteurs de l'interpellation. Ces cours ont lieu ensuite en 6P, 8P, 10S et 11S. En 3P. Les cours sont centrés sur la prévention des abus sexuels, notamment en prodiguant des informations aux élèves sur leurs émotions, leur corps et leurs droits avec des outils pédagogiques en lien avec leur âge et leur développement sexuel. La thématique de l'intimité et du respect des autres est également développée au fil des interventions et en adéquation avec l'âge et le développement psychosocial. En 6P, le cours aborde le fonctionnement du corps en mettant l'accent sur les changements corporels lors de la puberté et la procréation. En 8P, le cours ouvre sur les changements psychiques lors de la puberté ainsi que les nouvelles sensations. En 10H et 11H, le cours met l'accent sur les relations amoureuses et sexuelles ainsi que les thématiques liées avec un volet promotion autour du consentement et des notions de choix, droits et devoirs, ainsi qu'un volet prévention touchant aux IST (infections sexuellement transmissibles), à la contraception ainsi qu'aux violences sexuelles.

Ce travail sur l'éducation sexuelle est confié à PROFA par les trois départements qui pilotent la prévention auprès des enfants et des jeunes, à savoir le Département de l'enseignement et de la formation professionnelle (DEF), le Département de la santé et de l'action sociale (DSAS) et le Département de la jeunesse, de l'environnement et de la sécurité (DJES). Il est mis en place sous l'égide de l'Unité PSPS, qui atteste et garantit, après différentes évaluations, que les contenus sont adaptés pédagogiquement à chaque âge du développement de l'enfant.

Les cours d'éducation sexuelle sont basés sur une approche positive et holistique de promotion de la santé sexuelle en conformité avec les objectifs définis au niveau international par la Fédération internationale pour la Planification Familiale (*International Planned Parenthood Federation / IPPF*), d'une part, et par l'Organisation mondiale de la santé (OMS) en collaboration avec Centre fédéral allemand pour l'éducation à la santé (*Bundeszentrale für gesundheitliche Aufklärung / BZgA*), d'autre part. L'éducation sexuelle holistique se base sur les droits humains et les droits sexuels qui en découlent. Les interventions s'appuient sur le cadre de référence pour l'éducation sexuelle en Suisse romande, lequel s'articule autour des trois cycles du Plan d'études romand et des huit thématiques proposées dans les Standards pour l'éducation sexuelle en Europe de l'OMS<sup>3</sup>. De ce cadre émanent des propositions de thèmes prioritaires et d'âges d'intervention permettant d'offrir une éducation sexuelle adaptée à l'âge des élèves dans une approche de coopération entre les spécialistes de l'éducation sexuelle et les enseignants.

Les cours d'éducation sexuelle permettent de transmettre une information objective, et scientifiquement fondée, sur tous les aspects de la sexualité. Tel que mentionné précédemment, ils sont fondés sur une approche positive et holistique de la santé sexuelle, dans le respect du développement psychosexuel de l'enfant et adaptés à son âge. Il s'agit d'une démarche en milieu scolaire de promotion de la santé sexuelle, qui vise à développer les compétences psychosociales suivantes : savoir communiquer, savoir

<sup>1</sup> Sur la base des articles 19 de la loi sur l'enseignement obligatoire (LEO, BLV 400.02) et 31 de la loi sur la santé publique (LSP, BLV 800.01), les départements concernés de l'Etat peuvent collaborer avec la Fondation PROFA notamment pour l'éducation sexuelle.

<sup>2</sup> Pour l'organisation et les missions de l'Unité PSPS, voir le site <https://www.vd.ch/djes/dgej/unite-psps>

<sup>3</sup> *Standards for sexuality education in Europe*. OMS et BZgA, Cologne 2010, [https://www.bzga-hooc.de/fileadmin/user\\_upload/Dokumente/BZgA\\_Standards\\_FAQ\\_EN.pdf](https://www.bzga-hooc.de/fileadmin/user_upload/Dokumente/BZgA_Standards_FAQ_EN.pdf). Version française : SANTE SEXUELLE Suisse, *Standards pour l'éducation sexuelle en Europe*, Lausanne 2013, [https://www.sante-sexuelle.ch/assets/docs/Standards-OMS\\_fr.pdf](https://www.sante-sexuelle.ch/assets/docs/Standards-OMS_fr.pdf)

se positionner, savoir défendre ses opinions, savoir négocier, savoir prendre des décisions, développer sa pensée critique, savoir gérer le stress, savoir se faire confiance (en ses capacités), savoir prendre des responsabilités et savoir entrer en relation avec les autres. Cette démarche s'accompagne également d'une mission préventive et de santé publique en lien avec les principaux risques qui peuvent être liés à la santé sexuelle des élèves : prévention des abus sexuels, prévention des IST/VIH, prévention des grossesses non planifiées, prévention de la discrimination et des violences.

La prévention des risques liés à Internet est un enjeu majeur pour la sécurité et le bien-être des enfants et des jeunes. Ainsi, les élèves sont sensibilisés aux potentiels dangers d'internet et sont soutenus pour adopter des comportements responsables en ligne. De plus, des thématiques telles que la question du consentement et la prévention de la pornographie sont également abordées lors des cours d'éducation sexuelle.

Il est important de mentionner que l'éducation sexuelle à l'école reconnaît le rôle premier des parents dans l'éducation sexuelle de leurs enfants et propose une approche inclusive et bienveillante respectant les valeurs, les croyances et la diversité de chaque famille et chaque élève, dans le respect des droits humains et droits de l'enfant.

Il est à relever qu'avant toute intervention dans les classes, PROFA invite les parents à une soirée d'information et d'échanges dans les différents établissements scolaires. Cette soirée a pour objectif d'explicitier les objectifs et le contenu des cours d'éducation sexuelle dispensés aux élèves, et d'ouvrir le dialogue avec les parents. La Fondation PROFA offre également une permanence à l'attention des parents et des professionnel pour répondre à leurs questions et proposer des pistes de soutien.

Toute cette procédure impliquant tant les parents que les directions d'établissements scolaires a été pensée et mise en place en collaboration avec l'Unité PSPS, avec une validation formelle de la part des services concernés du DEF.

## ***2. Ne devrait-on pas mieux protéger nos élèves de l'idéologie extrémiste dispensée lors des cours d'éducation sexuelle dans l'école vaudoise ?***

L'éducation sexuelle à l'école n'est pas une idéologie et ne fait pas de prosélytisme, ni de militantisme, conformément au principe de neutralité de l'enseignement et à l'interdiction de toute propagande en milieu scolaire, ancrés respectivement aux articles 9 et 11 de la loi sur l'enseignement obligatoire (LEO). Pour s'en assurer et conformément aux articles 19 de la LEO et 31 de la loi sur la santé publique (LSP) qui fondent une telle collaboration, les cours d'éducation sexuelle sont dispensés par le Service d'éducation sexuelle de PROFA, sous l'égide de l'Unité PSPS. Cette dernière atteste que les contenus des cours sont tout à fait adaptés à l'âge et au développement des élèves. Pour ce faire, l'Unité PSPS s'assure de la qualité des interventions auprès des élèves, de leur adaptation en fonction de leur âge et des mises à jour régulières des prestations tant au niveau des procédures que des contenus, toujours en lien avec le plan d'études romand.

Dans les cours d'éducation sexuelle, les élèves reçoivent une information scientifique au sujet des thèmes adaptés à leur âge et leur stade de développement, tout ceci au moyen d'outils pédagogiques appropriés, réfléchis et validés par l'Unité PSPS, elle-même supervisée par la Direction interservices (Direction générale de l'enseignement obligatoire et de la pédagogie spécialisée/DGEO - Direction générale de l'enfance et de la jeunesse/DGEJ - Office du Médecin cantonal/OMC). Les élèves reçoivent également des informations sur les ressources à disposition, en fonction de leur âge, le tout dans un cadre bienveillant, de confiance et en sécurité.

Les bases scientifiques et professionnelles en matière d'éducation sexuelle en Suisse sont solides, reconnues au niveau international et approuvées par la grande majorité des experts. Ces bases permettent d'avoir une approche adéquate pour soutenir les enfants et les adolescents dans leur développement, comme le souligne le rapport du Conseil fédéral en réponse au postulat Regazzi<sup>1</sup>.

---

<sup>1</sup> Le rapport est accessible sur le site de l'Assemblée fédérale traitant du postulat de Fabio Regazzi - Faire vérifier par une commission indépendante les thèses défendues par la fondation Santé sexuelle Suisse quant au développement sexuel de l'enfant et de l'adolescent, 14.4115 : <https://www.parlament.ch/fr/ratsbetrieb/suche-curia-vista/geschaefte?AffairId=20144115>

Dans un rapport ayant servi de document de travail et de base pour la réponse du Conseil fédérale au postulat Regazzi précité, un groupe d'experts fait part notamment de l'appréciation suivante :

« Dans leur pratique, les experts n'ont jamais constaté de conséquences dommageables dues à l'éducation sexuelle telle qu'elle est pratiquée actuellement. Si l'éducation sexuelle peut s'avérer déstabilisante, cela concerne des enfants et des adolescents vivant dans un milieu familial où l'on ne parle jamais ou presque de sexualité. Or, souligne le groupe d'experts, ce sont précisément ces jeunes à qui l'éducation sexuelle peut apporter des bienfaits importants. Le groupe d'experts considère en outre que l'éducation sexuelle de catégorie 3 est très utile pour les jeunes appartenant à des minorités sexuelles ou de genre. Le groupe d'experts comprend que certains parents puissent avoir peur que le contexte de l'éducation sexuelle soit susceptible de susciter de la transgression voire des agressions. Il relève que c'est plutôt l'absence d'éducation sexuelle qui peut avoir des conséquences dommageables, notamment en induisant une plus grande vulnérabilité face aux agressions sexuelles et une incapacité à en parler et à chercher de l'aide »<sup>1</sup>.

L'OMS déplore également, dans un rapport relatif au progrès et aux lacunes dans le domaines des IST<sup>2</sup>, une diminution du port du préservatif et affirme qu'il y a un besoin urgent de sensibiliser à la prévention des IST et d'améliorer la prévention.

Les brochures "Hey you" et "Mon sexe et moi", mentionnées dans l'interpellation, sont éditées par *Santé sexuelle Suisse*, organisation faîtière des centres de santé sexuelle et services d'éducation sexuelle, qui est partenaire de l'Office fédéral de la santé publique (OFSP) et membre accrédité de la Fédération internationale pour la Planification Familiale. Ces brochures font partie des ressources bibliographiques professionnelles exclusivement consultées par les infirmières et infirmiers scolaires pour leur usage personnel. Dans le Canton de Vaud, elles ne sont en aucun cas utilisées ou distribuées aux élèves dans le cadre de l'éducation sexuelle à l'école.

Il va de soi que l'Unité PSPS garantit que les contenus transmis aux élèves se distinguent complètement du matériel à disposition des adultes. Il est évidemment important de différencier les thématiques qui ne concernent que les adultes, des thématiques qui, en lien avec le PER, doivent être transmises aux élèves.

Pour conclure, le Conseil d'Etat relève que l'éducation sexuelle à l'école contribue à la promotion de la santé, à l'égalité des chances et à la prévention des violences sexuelles envers les enfants et les jeunes. Il rappelle également le rôle primordial de l'école qui seconde les parents dans leur tâche éducative selon la loi sur l'enseignement obligatoire (LEO) et en conformité avec le Plan d'études romand.

Ainsi adopté, en séance du Conseil d'Etat, à Lausanne, le 4 décembre 2024.

La présidente :

Le chancelier :

*C. Luisier Brodard*

*M. Staffoni*

---

<sup>1</sup> Voir *Rapport d'experts sur l'éducation sexuelle en Suisse, référence faite à des documents de principe internationaux et comparaison avec des pays choisis*, Groupe d'experts sur l'éducation sexuelle constitué par l'Office fédéral de la santé publique (OFSP, Berne, juin 2017, p. 106 : <https://www.bag.admin.ch/dam/bag/fr/dokumente/mt/p-und-p/diverses/rapport-d-experts-education-sexuelle.pdf>

<sup>2</sup> World Health organization, Implementing the global health sector strategies on HIV, viral hepatitis and sexually transmitted infections, 2022–2030 – Report on progress and gaps, 2024 : <https://iris.who.int/bitstream/handle/10665/376814/9789240094925-eng.pdf>